



COMPTE RENDU N°72 REUNION DU CABINET DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le premier décembre à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières,

Le conseiller à la planification et à la prospective et celui aux évaluations physiques, absents du pays, n'ont pas pris part à la réunion de ce jour.

L'ordre du jour amendé comportait les points ci-après.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 1^{er} décembre 2023.
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 1^{er} décembre 2023.
3. Poursuite des travaux relatifs à l'élaboration du répertoire des plans et programmes mis en œuvre au Congo de 1960 à 2023.
4. Divers.



1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 14 décembre 2023.

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2023 a été adopté moyennant des amendements de fond et de forme. Il sera archivé suivant l'usage.

2. Point d'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 1^{er} décembre 2023.

La réunion du cabinet tenue le 14 décembre 2024 n'a pas donné lieu à la prise de décisions qui méritent d'être particulièrement mentionnées.

3. Poursuite de la recherche des plans et programmes mis en œuvre au Congo de 1960 à 2022.

Le directeur du cabinet a rendu compte de ce que la recherche de plans et programmes mis en œuvre au Congo de 1960 à 2022 et non encore répertoriés, se poursuit.

4. Divers

Au titre des divers, le conseiller aux politiques et programmes sociaux a rendu compte de ce que les cent (100) exemplaires du rapport de suivi (2023) devraient être livrés en fin de journée ce 14 décembre 2023. Lesdits rapports ont été imprimés à Pointe-Noire à cause d'une panne technique des équipements de l'imprimeur à Brazzaville.

L'ordre du jour étant épuisé, le RPPR a levé la séance à 12 heures 15 minutes.

Adopté le

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

